

**PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE JOLIETTE
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ÉLISABETH**

Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la Municipalité de Sainte-Élisabeth, tenue le lundi 17 janvier 2022, à 19h19, via visioconférence à Sainte-Élisabeth.

Sont présents: Marie-Claude Ayotte, conseillère, Benoit Desrochers, conseiller, Olivier Guilbert Choinière, conseiller, Pierre Coutu, conseiller, Serge Perreault, conseiller, Josée Leclair, conseillère, tous formant quorum sous la présidence de Monsieur Louis Bérard, maire.

Est aussi présente : Catherine Haulard, Directrice générale

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Louis Bérard, Maire, constate le quorum à 19h19, souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte.

2022-01-001 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Olivier Guilbert Choinière

D'approuver et d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et en conséquence, il demeure ouvert à toute modification :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Greffe
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 20 décembre 2021
 - 3.2 Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 22 décembre 2021
4. Trésorerie
 - 4.1 Approbation des déboursés et comptes à payer
 - 4.2 Liste des décaissements et dépenses préautorisées 2022
 - 4.3 Programme Rénovations Québec – Matricule 1511-49-7828
 - 4.4 Recherche en eau souterraine – Richelieu hydrogéologie Inc
5. Période de questions
6. Direction et ressources humaines
 - 6.1 Directeur des Travaux publics - Embauche
 - 6.2 Poste Chef d'équipe – Ouverture de poste
7. Urbanisme et développement économique
 - 7.1 Dépôt du rapport mensuel des permis
8. Loisirs et Parcs
9. Hygiène du milieu et environnement
10. Travaux publics
11. Sécurité publique

12. Avis de motion

12.1 Règlement 521-2022 (Traitement des élus)

12.2 Règlement 522-2022 (Taxation, tarifications, compensations 2022)

13. Règlements

13.1 Règlement 521-2022 (Traitement des élus) (Projet)

13.2 Règlement 522-2022 (Taxation, tarifications, compensations 2022) (Projet)

14. Administration

14.1 Mandats d'appels d'offres

15. Rapports des membres du conseil

16. Varia

17. Période de questions

18. Levée de l'assemblée

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

3. GREFFE

2022-01-002

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 20 décembre 2021

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance régulière du 20 décembre 2021.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Josée Leclair

D'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 20 décembre 2021.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2022-01-003

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 22 décembre 2021

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance spéciale du 22 décembre 2021.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Pierre Coutu

D'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du 22 décembre 2021.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

4. TRÉSORERIE

2022-01-004

4.1 Approbation des déboursés et comptes à payer

Il est proposé par Serge Perreault

Il est résolu :

D'APPROUVER les déboursés et comptes à payer, représenté par les chèques numéros 8453 à 8483, au montant de 201,045.47\$ couvrant la période du 20 décembre 2021 au 17 janvier 2022.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2022-01-005

4.2 Liste des décaissements et dépenses préautorisées 2022

CONSIDÉRANT QUE le Conseil souhaite établir la liste des dépenses pouvant être acquittées dès réception d'une facture.

Il est proposé par Serge Perreault

Il est résolu :

D'APPROUVER la liste de décaissements et dépenses préautorisées suivantes pour l'exercice financier 2022 :

- Comptes de services d'utilités publiques; (électricité, gaz, téléphone, câble, Internet, cellulaire, etc ...)
- Comptes d'achat d'essence et diesel;
- Salaires et les déductions à la source prévus au budget annuel courant;
- Frais de poste et de messagerie;
- Droits d'immatriculation des véhicules;
- Frais de déplacement et le remboursement des dépenses diverses dues aux employés et du conseil conformément aux politiques de remboursement de frais de déplacement;
- Taxes perçues au nom du gouvernement fédéral et provincial;
- Contrats d'entretien et/ou de service préalablement approuvés par résolution ou règlement du conseil;
- Loyers d'équipement;
- Ententes inter municipales conclues par règlement ou résolution de la Municipalité;
- Quotes-parts;
- Sûreté du Québec;
- Fournitures de bureau.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2022-01-006

4.3 Programme Rénovations Québec – Matricule 1511-49-7828

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande d'aide financière dans le cadre du Programme Rénovations Québec de la part des propriétaires du dossier matricule 1511-49-7828;

ATTENDU QUE selon le règlement 511-2020-1, 10% du budget annuel est alloué pour les demandes provenant de l'extérieur du noyau villageois;

ATTENDU QUE la demande du dossier 2021-001 (Matricule 1511-49-7828) est conforme au règlement 511-2020-1.

Il est proposé par Olivier Guilbert Choinière

Il est résolu :

D'APPROUVER une aide financière totale de 5,000\$ (2,500\$ provenant de la Municipalité et 2,500\$ provenant de la SHQ), le tout aux conditions prévues au règlement 511-2020-1 et à l'approbation de la Société d'Habitation du Québec.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2022-01-007 **4.4 Recherche en eau souterraine – Richelieu Hydrogéologie Inc**

ATTENDU qu'afin de sécuriser l'approvisionnement en eau potable, la Municipalité a fait l'acquisition de l'ancien puits connu sous Ladouceur;

ATTENDU qu'une étude géotechnique doit être effectuée au puits existant sur la propriété portant le numéro de lot 4 781 539.

Il est proposé par Benoît Desrochers

Il est résolu :

D'APPROUVER la dépense de 12,825\$ + taxes, le tout tel que décrit à l'offre de services en annexe, pour en faire partie intégrante, à Richelieu Hydrogéologie Inc.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

6. DIRECTION ET RESSOURCES HUMAINES

2022-01-008 **6.1 Directeur des Travaux publics – Embauche**

ATTENDU QUE la Municipalité doit mettre aux normes ses infrastructures d'aqueducs et d'égouts;

ATTENDU QUE la Municipalité doit continuer la mise à niveau de son réseau routier, de ses bâtiments et de ses infrastructures de loisirs;

ATTENDU QUE l'embauche à l'interne d'un ingénieur permettra à court terme de réduire les frais professionnels reliés à ces projets.

Il est proposé par Serge Perreault

Il est résolu :

D'APPROUVER l'embauche de M. Pate NBaye à titre de Directeur des Travaux publics et ce conformément à la Politique de gestion des employés cadre en vigueur.

D'AUTORISER Mme Catherine Haulard, directrice générale à signer tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

Une mention de remerciements est donnée à M. Daniel Denis pour avoir assuré l'intérim.

2022-01-009 **6.2 Poste Chef d'équipe – Ouverture de poste**

ATTENDU la réorganisation du département des Travaux publics.

Il est proposé par Benoît Desrochers

Il est résolu :

D'AUTORISER l'ouverture d'un poste syndiqué (col bleu) portant le titre de Chef d'équipe;

DE CONFIRMER que le salaire à taux horaire pour ce nouveau poste sera de 31.74\$ et que toutes les conditions de travail seront celles prévues à la convention collective en vigueur.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

7. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

2022-01-010 7.1 Dépôt du rapport mensuel des permis

Dépôt du rapport mensuel d'émission de permis et certificats.

8. LOISIRS ET PARCS

9. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

10. TRAVAUX PUBLICS

11. SÉCURITÉ PUBLIQUE

12. AVIS DE MOTION

2022-01-011 12.1 Règlement 521-2022 (Traitement des élus)

Avis de motion est donné par Marie-Claude Ayotte qu'à une prochaine séance, sera soumis pour adoption, le règlement 521-2022 (Traitement des élus).

Mme Ayotte fait lecture du projet de règlement 521-2022.

2022-01-012 12.2 Règlement 522-2022 (Taxation, tarifications, compensations 2022)

Avis de motion est donné par Benoît Desrochers qu'à une prochaine séance, sera soumis pour adoption, le règlement 522-2022 (Taxation, tarifications, compensations 2022).

M. Desrochers fait lecture du projet de règlement 522-2022 (Taxation, tarifications, compensations 2022).

13. RÈGLEMENTS

2022-01-013 13.1 Règlement 521-2022 (Traitement des élus) (Projet)

Il est proposé par Marie-Claude Ayotte

Il est résolu :

D'ADOPTER le projet de règlement 521-2022 (Traitement des élus).

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2022-01-014 13.2 Règlement 522-2022 (Taxation, tarifications, compensations 2022) (Projet)

Il est proposé par Benoît Desrochers

Il est résolu :

D'ADOPTER le projet de règlement 522-2022 (Taxation, tarifications, compensations 2022).

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

14. ADMINISTRATION

2022-01-015 14.1 Mandats d'appel d'offres

ATTENDU QUE le conseil municipal veut évaluer la possibilité de réduction des coûts de certains services offerts à la population.

Il est proposé par Olivier Guilbert Choinière

Il est résolu :

QUE le conseil municipal autorise la direction générale à procéder aux appels d'offres (sur invitation ou publics) pour les services suivants :

1. Ordures ménagères
2. Recyclage
3. Compost
4. Services informatiques

Les résultats de ces appels d'offres devront être présentés au conseil municipal avant de procéder à l'octroi des contrats.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

15. RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL

Les membres du conseil font rapport de leurs activités

16. VARIA

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

2022-01-016 18. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Benoît Desrochers

QUE la présente séance soit levée à 20h00.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité